



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

OLIVIER DUSSOPT
SECRETARE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE
L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 28 septembre 2018
N° 408

Comité de suivi du prélèvement à la source Compte-rendu de la réunion #3 du vendredi 28 septembre

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a constitué avec Olivier Dussopt un Comité de suivi hebdomadaire réunissant les responsables d'administrations chargés de la mise en place du Prélèvement à la source : la Direction générale des finances publiques, le GIP-MDS, la Direction de la Sécurité sociale et l'Acoss. L'objectif est de cocher les points d'étapes, mais aussi de soulever les dernières difficultés à résoudre.

L'actualité de la semaine :

Lundi 1^{er} octobre, la DGFIP inaugurera 2 nouveaux centres de contact aux usagers situés à Angers et Amiens. Ces centres auront vocation à répondre aux appels téléphoniques reçus via le numéro spécial prélèvement à la source (0811 368 368), ainsi qu'aux mails reçus via la messagerie sécurisée de l'espace particuliers (www.impots.gouv.fr). Ce renfort porte à 8 le nombre de centres de contacts et d'appels opérationnels dans le réseau DGFIP, pouvant traiter jusqu'à 20 000 appels par jour.

Le(s) chiffre(s) de la semaine :

- Les agents DGFIP ont traité 25 000 appels dont 90% décrochés rapidement.
- La DGFIP a envoyé les taux réels de leurs salariés à 1,9 millions d'employeurs représentant 22 millions de salariés.

Le point de vigilance de la semaine :

99% des contribuables sont bien identifiés dans les fichiers la DGFIP. Pour les 1% qui sont encore mal identifiés, du fait de défaut de déclaration ou de déclarations imprécises de la part du contribuable ou du collecteur, la DGFIP intensifie les efforts entrepris depuis 3 ans pour fiabiliser les informations les concernant :

- Une campagne d'appels téléphoniques sera lancée en octobre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année afin d'entrer en contact avec tous ceux qui n'ont répondu à aucun des courriers qui leur ont été adressés depuis fin 2016.
- En parallèle, les collecteurs (employeurs, caisses de retraite, Pôle Emploi, etc.) seront informés des éventuels défauts d'identification rencontrés sur les contribuables concernés.

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 06 - presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux